

Date d'affichage : 02/10/2020

<p style="text-align: center;">COMMISSION JURIDIQUE REUNION DU 30/09/2020</p>
--

Présents : MM. Fk PORET, C. FOURNIER, J. VARLET, D. SAUVAGE

Excusé : T. DOUILLY

Les personnes membres de la Commission ayant une appartenance à un club cité dans ce PV n'ont pris part ni aux délibérations, ni aux décisions.

La commission procède à l'élection du secrétaire :

Mr PORET Franck est élu à ce poste.

Retrait d'équipes avant le début des compétitions :

- RC Ardres en U11 EST D2B : amende 24€
- GPT Sporting Club Opale Sud D en U11 SUD D3D : amende 24€
- GD Calais Pascal B en U11 EST D1A : amende 24€
- Preures Zoteux en U11 SUD D3E : amende 24€
- Calais Balzac en U11 NORD D3D : amende 24€
- Calais Balzac en U13 NORD D3C : amende 24€

Forfait général :

- Calais Entente en U11 NORD D2B : amende 25€
- Condette JS B en U13 OUEST D3C : amende 25€
- Helfaut ES en U11 EST D3G : amende 25€
- Boul.ESL en U11 OUEST D3E : amende 25€

Journées des 12 et 13 septembre 2020

SD1B-51977.1 COQUELLES SC B – ARQUES ES B. Dossier mis en attente de la commission de discipline.

SD2D-50445.1 LE PORTEL STADE C – OSTROHOVE RC. Dossier mis en attente de la commission de discipline.

SD3C-50580.1 BOURTHES ES B – LYS AA FC. Dossier mis en attente de la commission de discipline.

SD3C-50581.1 RENESCURE JS – CAMP.HESDIN B. 1^{er} forfait de Camp.Hesdin B (mail du club)
Homologué : Renescure JS 3 / Camp.Hesdin B 0 par forfait. Amende 25€ à Camp.Hesdin. Match retour le 14.03.2021 à Renescure JS.

SD5A 50989.1 WATTEN CS C – POLINCOVE US Non utilisation de la FMI suite à un problème de mot de passe à Watten CS C. Homologué : Watten CS C 0 / Polincove US 8 par pénalité. Amende 80€ à Watten CS.

SD5C-51076.1 CREQUY FRESSIN US B – MAMETZ ES B. Dossier mis en attente de la commission de discipline.

SD5E-51167.1 VIEIL MOUTIER B – EQUIHEN US C. 1^{er} forfait d'Equihen US C (mail du club)
Homologué : Vieil Moutier B 3 – Equihen US C 0 par forfait. Amende 25€ à Equihen US. Match retour le 14.03.2021 à Vieil Moutier.

SD6D-51439.1 FRUGE AS C – LUMBRES OL D. Dossier en attente de la commission de discipline

SD6F-51527.1 DESVRES JS D – ETAPLES HV D. 1^{er} forfait de Desvres JS D (mail du club)
Homologué : Desvres JS D 0 / Etaples HV D 3 par forfait. Amende minorée 15€ à Desvres JS.

SD7A-51661.1 CALAIS SO C – NORTKERQUE AS D. 1^{er} forfait de Nortkerque AS D (mail du club)
Homologué : Calais SO C 3 / Nortkerque AS D 0 par forfait. Amende 22€ à Nortkerque AS. Match retour le 14.03.2021 à Calais SO.

SD7A-51662.1 RUMINGHEM ADF A – CAL.CATENA C Inscription sur la FMI d'un licencié suspendu à Calais Catena C. De ce fait ce licencié est sanctionné d'un match de suspension ferme à compter du 05.10.2020. Homologué : Rumingham ADF 5 / Cal.Catena C 0 par pénalité. Amende 100€ à Calais Catena.

SD7B-51707.1 BOISDINGHEM B – WATTEN CS D. 1^{er} forfait de WATTEN CS D (mail du club)
Homologué : Boisdingham B 3 / Watten CS D 0 par forfait. Amende 22€ à Watten CS. Match retour le 14.03.2021 à Boisdingham.

SD7G-51933.1 CALAIS ENTENTE D – BREMES RC B. 1^{er} forfait de Brêmes RC B (mail du club)
Homologué : Cal.Entente D 3 / Brêmes RC B 0 par forfait. Amende 22€ à Brêmes RC. Match retour le 14.03.2021 à Calais Entente.

FEM A 11 D1A-53120.1 LONGUENESSE/REnescure – GUINES ES. Réserves de Longuenesse /Renescure, non confirmées, ni appuyées, non recevables. Homologué : Longuenesse/Renescure 0 / Guines ES 4. Amende 30€ à Longuenesse.

Journées des 19 et 20 septembre 2020

SD2D-50450.1 NIELLES/BL US B – ST MARTIN BOUL B. Match arrêté à la 13^{ème} minute de jeu suite à la blessure grave d'un joueur de Nielles/BL US B. Lecture faite des pièces au dossier, la commission décide de donner match à jouer. Transmis à la commission gestion des compétitions pour date à fixer.

SD3C-50589.1 VERCHOCQ US – BOURTHES US B. Match non joué suite à suspicion de COVID à Verchocq US et par principe de précaution, le club ayant envoyé les justificatifs pour le report du match avant la date requise. La commission décide de donner match à jouer. Transmis à la commission gestion des compétitions pour date à fixer.

SD3E-50676.1 FRENCQ US – BOULOGNE ESL B. Réserves de Frencq US non confirmées, ni appuyées, non recevables. Homologué : Frencq US 2 / Boulogne ESL B 0. Amende 30€ à Frencq US.

SD4F-50948.1 LANDRETHUN LE NORD B – MARQUISE US B. Réserves de Marquise US B sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs de l'équipe de Landrethun Le Nord B, les joueurs sont susceptibles d'avoir participé à la dernière rencontre d'une équipe supérieure qui ne jouait pas le même jour ni le lendemain. Insuffisamment confirmées, appuyées, non recevables. Homologué : Landrethun Le Nord B 2 / Marquise US B 0. Droits non remboursés à Marquise US.

SD5F-51215.1 LE PORTEL US B – OSTROHOVE RC B. Réserves d'Ostrohove RC sur la participation et la qualification des joueurs de Le Portel US B. Mrs Warren PROVOST, Karim LIANI, Enzo FAUCHERAND, Julien DHIERS les licenciés ont été enregistrées moins de 4 jours avant la rencontre. Confirmées, appuyées. Après vérification les joueurs étaient qualifiés pour cette rencontre. La commission déclare les réserves non recevables car non fondées. Homologué : Le Portel US B 2 / Ostrohove RC B 0. Droits non remboursés à Ostrohove RC.

SD6F-51530.1 CUCQ AS D – DESVRES JS D. 2nd forfait de Desvres JS D (mail du club)
Homologué : Cucq AS D 3 / Desvres JS D 0 par forfait. Amende minorée 25€ à Desvres JS. Match retour le 21.03.2021 à Cucq AS.

SD7G-51937.1 NORDAUSQUES B – CALAIS ENTENTE D. 1^{er} forfait de Calais Entente D (mail du club). Homologué : Nordausques B 3 / Cal.Entente D 0 par forfait. Amende 22€ à Calais Entente. Match retour le 21.03.2021 à Nordausques.

SD7G-51938.1 RETY US B – ST INGLEVERT B. 1^{er} forfait de Rety US B (mail du club)
Homologué : Rety US B 0 / ST Inglevert B 3 par forfait. Amende minorée 12€ à Rety US.

FEM à 8 POULE A-53165.1 CALAIS BEAU MARAIS – AMBLETEUSE US. 1^{er} forfait de Calais Beau Marais (mail du club). Homologué : Calais Beau Marais 0 / Ambleteuse US 3 0 par forfait. Amende minorée 8€ à Calais Beau Marais.

FEM à 8 POULE B-53225.1 MARESQUEL AS – CANCHE FOOT FEMININ B. 1^{er} forfait de Maresquel AS (mail du club). Homologué : Maresquel AS 0 / Canche Foot Féminin 3 par forfait. Amende 14€ à Maresquel AS.

U19 D1A-52152.1 CALAIS BEAU MARAIS – LICQUES ES. 1^{er} forfait de Calais Beau Marais. Homologué : Calais Beau Marais 0 / Licques ES 3 par forfait. Amende 14€ à Calais Beau Marais.

U19 D1C-52210.1 DESVRES JS – LUMBRES OL. 1^{er} forfait de Lumbres OL. Homologué : Desvres JS 3 / Lumbres OL 0 par forfait. Amende 14€ à Lumbres OL.

U19 D1C-52211.1 LA CAPELLE FC – ST OMER PAYS US B. Non utilisation de la FMI suite à un problème de récupération de données et pas de chargement, aucune personne habilitée à la FMI pour cette catégorie. Homologué : La Capelle FC 3 / St Omer Pays US B 0 par pénalité. Amende 80€ à St Omer Pays US.

U19 D1E-52265.1 MERLIMONT FC – ATTIN US. 1^{er} forfait de Merlimont FC. Homologué : Merlimont FC 0 / Attin US 3 par forfait. Amende minorée 8€ à Merlimont FC.

U17 D1C-52462.1 GUINES ES – EPERLECQUES CA. 1^{er} forfait d'Eperlecques CA. Homologué : Guines ES 3 / Eperlecques CA 0 par forfait. Amende 14€ à Eperlecques.

U17 D1E-52404.1 PONT DE BRIQUES – WIMEREUX AS. 1^{er} forfait de Pont de Briques. Homologué : Pont de Briques 0 / Wimereux AS 3 par forfait. Amende minorée 8€ à Pont de Briques.

U17 D1E-52407.1 SAINT LEONARD ES – RINXENT USO. Match non joué suite à suspicion de COVID à St Léonard ES. Après étude des pièces au dossier, la commission décide de donner match à jouer. Transmis à la commission gestion des compétitions pour date à fixer.

U16 D1C-52323.1 BERCK AS B – CONTEVILLE WIERRE. Match non joué suite à suspicion de COVID à Conteville Wierre. Après étude des pièces au dossier, la commission décide de donner match à jouer. Transmis à la commission gestion des compétitions pour date à fixer.

U15 D1A-52602.1 CANCHE TERNOISE – HESDIN OL. Match non joué suite à suspicion de COVID à Canche Ternoise. Après étude des pièces au dossier, la commission décide de donner match à jouer. Transmis à la commission gestion des compétitions pour date à fixer.

U15 D1B-52628.1 ISQUES/SAMER - ST LEONARD ES. 1^{er} forfait de Isques/Samer. Homologué : Isques/Samer 0 / St Léonard ES 3 par forfait. Amende minorée 8€ à Isques/Samer.

U15 D1B-52630.1 CONDETTE JS – ETAPLES HV. 1^{er} forfait de Etaples HV. Homologué : Condettes JS 3 / Etaples HV 0 par forfait. Amende 14€ à Etaples HV.

U15 D1D-52687.1 CALAIS BEAU MARAIS – COQUELLES SC. 1^{er} forfait de Cal.Beau Marais. Homologué : Cal.Beau Marais 0 / Coquelles 3 par forfait. Amende minorée 8€ à Cal.Beau Marais.

U15 D1F-52743.1 ENQUIN LES MINES – VIEIL MOUTIER. 1^{er} forfait de Vieil Moutier. Homologué : Enquin les Mines 3 / Vieil Moutier 0 par forfait. Amende 14€ à Vieil Moutier.

U15 à 8 D1A-53300.1 CANCHE TERNOISE B – GRPT OPALE SUD B. 1^{er} forfait de GPT Opale Sud B. Homologué : Canche Ternoise B 3 / GPT Opale Sud B 0 par forfait. Amende 14€ à GPT Opale Sud.

U15 à 8 D1B-53273.1 LON.MALA FOOT – ST MARIE KERQUE 1^{er} forfait de St Marie Kerque. Homologué : Lon.Mala Foot 3 / St Marie Kerque 0 par forfait. Amende minorée 8€ à St Marie Kerque.

U13 NORD D3E-53438.1 CALAIS CATENA B – ANDRES. Non envoi du scan de la feuille de match dans les 24H par le club de Calais Catena. Homologué : Calais Catena B 0 / Andres 7 par pénalité. Amende 10€ à Calais Catena.

U13 NORD D4F-53469.1 CALAIS BEAU MARAIS B – CALAIS ENTENTE B 1^{er} forfait de Cal.Entente B. Homologué : Cal.Beau Marais B 3 / Cal.Entente 0 par forfait. Amende minorée 6€ à Cal.Entente.

U13 EST D3B-53525.1 TOURNEHEM – WATTEN. Non envoi du scan de la feuille de match dans les 24H par le club de Tournehem. Homologué : Tournehem 0 / Watten 3 par pénalité. Amende 10€ à Tournehem.

U13 EST D3D-53578.1 BLENDÉCQUES – LON.MALA FOOT. 1^{er} forfait de Lon.Mala Foot. Homologué : Blendecques 3 / Lon.Mala Foot 0 par forfait. Amende minorée 6€ à Lon.Mala Foot.

U13 SUD D4C-54343.1 HESDIN OL B – BEAURAINVILLE. 1^{er} forfait de Hesdin OL B. Homologué : Hesdin OL B 0 / Beaurainville 3 par forfait. Amende 12€ à Hesdin OL.

U13 OUEST D4F-54726.1 HESDIN L'ABBE – PONT DE BRIQUES. 1^{er} forfait de Hesdin L'Abbé. Homologué : Hesdin L'Abbé 0 / Pont De Briques 3 par forfait. Amende 12€ à Hesdin L'Abbé.

U11 NORD D3C-53774.1 MARCK AS C – ST MARIE KERQUE. 1^{er} forfait de St Marie Kerque. Homologué : Marck AS C 3 / St Marie Kerque 0 par forfait. Amende minorée 6€ à St Marie Kerque.

U11 NORD D3E-53830.1 CAL.ENTENTE B – LES ATTAQUES. 1^{er} forfait de Cal.Entente B. Homologué : Cal.Entente B 0 / Les Attaques 3 par forfait. Amende minorée 6€ à Cal.Entente.

U11 EST D3D-54006.1 LONGUENESSE JS D – ENQUIN LES MINES. Non envoi du scan de la feuille de match dans les 24H par le club de Longuenesse JS. Homologué : Longuenesse JS D 0 / Enquin Les Mines 3 par pénalité. Amende 10€ à Longuenesse JS.

U11 EST D3G-54090.1 HALLINES AS B – ST MARTIN AU LAERT. 1^{er} forfait de St Martin Au Laert. Homologué : Hallines AS B 3 / St Martin Au Laert 0 par forfait. Amende 12€ à St Martin Au Laert.

U11 EST D3G-54091.1 ARQUES ES B – HELFAUT ES. 1^{er} forfait de Helfaut. Homologué : Arques ES B 3 / Helfaut ES 0 par forfait. Amende minorée 6€ à Helfaut.

U11 OUEST D3D-54316.1 DESVRES JS B – RINXENT USO. 1^{er} forfait de Desvres JS B. Homologué : Desvres JS B 0 / Rinxent USO 3 par forfait. Amende 12€ à Desvres JS.

U11 OUEST D3F-54400.1 NEUFCHATEL B – LANDRETHUN LE NORD. 1^{er} forfait de Landrethun Le Nord. Homologué : Neufchatel B 3 / Landrethun le Nord 0 par forfait. Amende 12€ à Landrethun Le Nord.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Prochaine réunion le 07/10/2020 à 14h00.

Le Président : Mr Claude Fournier

Le Secrétaire : Mr Franck Poret